



SOCIAL-ÉCO

Macron entre dogmatisme, inaction et haute trahison p.7



CULTURE

Un été festif avec des festivals engagés p.15



JOURNAL DU MOUVEMENT JEUNES COMMUNISTES DE FRANCE

AVANT-GARDE

GUERRE COMMERCIALE

Les clefs pour comprendre p.4-5



ENVIRONNEMENT

Une recherche d'avenir : la production d'acier vert p.8



ÉDUCATION

L'arrivée de l'été rime avec galère pour les futurs apprentis p.12



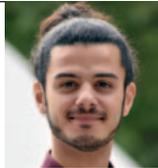
PLUS D'ÉLECTRICITÉ, C'EST MOINS DE PÉTROLE À L'HORIZON.

Parce qu'elle est très légère en CO₂*,
l'électricité peut remplacer les énergies
fossiles pour contribuer à la lutte contre
le réchauffement climatique.



L'ÉLECTRICITÉ, ÇA NE FAIT QUE COMMENCER

*GIEC, 2023 : Rapport de synthèse sur le changement climatique. L'électricité d'EDF est à 99% sans émissions de CO₂ en France. Émissions directes, hors analyse du cycle de vie des moyens de production et des combustibles - Périmètre EDF SA, 2024. [edf.fr/climat](https://www.edf.fr/climat)
L'énergie est notre avenir, économisons-la!



Assan Lakehouli

Secrétaire général du Mouvement Jeunes communistes de France

Nous ne serons pas la génération sacrifiée

Le monde change vite, brutalement. Un nouveau monde voit le jour, un monde multipolaire qui remet en question l'hégémonie américaine. La guerre commerciale précède souvent la guerre, tout court. Loin d'être un phénomène lointain, cette recomposition touche directement notre quotidien. Retour de Trump et sa confrontation avec la Chine, conflit militaire en Ukraine, ces renversements ne s'opèrent pas sans heurt. Le capital est en guerre, l'impérialisme en crise.

La guerre commerciale, ce n'est pas qu'une affaire de taxes sur l'acier ou de puces électroniques. C'est une bataille lancée par une superpuissance états-unienne en crise dans laquelle les peuples paient l'addition.

On ne peut plus faire semblant de croire que le marché réglera tout seul, ni faire confiance aux patrons et à leurs institutions pour s'autoréguler. À force de laisser faire, la France s'est vidée de ses outils de production : Arcelor, Alstom, Photowatt, Technip... la liste est longue. Où en

est-on ? Nous avons perdu des savoir-faire, sacrifié des générations entières, laissé nos services publics s'effondrer. Aujourd'hui, la jeunesse n'a même plus la certitude que ce pays puisse encore offrir un avenir.

Il est temps de dire stop. Nous ne serons pas une génération sacrifiée de plus ! Entamons les révolutions nécessaires à la jeunesse et au pays pour faire renaître l'espoir.

Relever la France passe par une stratégie de long terme planifiée. Il ne suffit pas de dire qu'il faut relocaliser : il faut former les travailleurs, créer les conditions pour que chacun puisse exercer son métier dans la dignité. Cela suppose une révolution de l'école, du collège aux filières professionnelles et jusqu'à l'université : pour enfin articuler formation, production et utilité sociale. Cela suppose de rendre de nombreux métiers attractifs, d'en faire disparaître certains, d'en inventer d'autres. Avant de redistribuer les richesses, encore faut-il en produire.

C'est pourquoi nous proposons un plan de création d'un million d'emplois utiles pour la société, pour la planète et pour la jeunesse. Ce sont ces emplois qui permettront de redonner de la force à la France, de garantir les droits sociaux, de sortir la jeunesse de la précarité.

Conquérir une souveraineté populaire économique et sociale est une urgence. Non pas par repli, mais pour pouvoir peser, coopérer, agir pour la paix, aider les peuples qui résistent, avec une seule boussole : l'intérêt général.

Tout est lié : le monde tel qu'il est ne nous laisse pas le choix. Soit nous acceptons d'être les perdants d'un système qui change sans nous, soit nous décidons de reprendre la main.

Le MJCF choisit de construire cette alternative. Pour que la France ne soit pas une spectatrice du monde qui vient, mais une force populaire, productive, solidaire et indépendante. ●

BON DE SOUSCRIPTION

TU SOUHAITES NOUS AIDER ?

NOM PRÉNOM

EMAIL

ADRESSE POSTALE

.....

JE SOUHAITE FAIRE UN DON (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN)

20€ 30€ 50€ AUTRE :

À RENVoyer À AVANT-GARDE 2 PLACE DU COLONEL FABIEN 75019 PARIS

www.lavantgarde.fr • lavantgarde.fr • @Journal_AG • avantgarde_journal

Avant-Garde journal du Mouvement Jeunes communistes de France • Édité par l'association Paul-Langevin, 6, av. Mathurin-Moreau - 75019 Paris
Représentant légal: **Jean-Noël Aqua** • Directeur de publication : **Cyril Thomas** • Rédacteur en chef : **Tom Landry** • Direction artistique: **Frédo Coyère**
Imprimerie: **Public Imprim** : 12, rue Pierre Timbaud 69637 Vénissieux • Dépôt légal: **JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2025** • N° 65

JOURNAL GRATUIT • ISSN: 1252-5014

GÉOPOLITIQUE

La guerre commerciale

Taxes généralisées, surtaxes ciblées et pression sur le commerce mondial, les États-Unis s'en vont en guerre commerciale. Explications.

Depuis le « jour de la libération » annoncé par Donald Trump, c'est la question qui agite le monde. Les hypothèses foisonnent. Se sert-il de ces taxes pour forcer son avantage dans des négociations avec d'autres pays ? Pense-t-il réindustrialiser les États-Unis en freinant sévèrement les importations étrangères ? Veut-il, derrière la façade du protectionnisme, vandaliser des économies déjà fragiles, comme celles d'Asie du Sud-Est ? Sûrement un peu de tout cela à la fois.

La défaite industrielle

Car le premier constat est celui-là : les États-Unis souffrent d'une faiblesse industrielle jusqu'alors jamais vue. Cette situation est inextricable. Elle a largement été voulue et pensée par les administrations successives. La part de « l'industrie financière » dans l'économie américaine flirte avec les 8 % ; concrètement, près d'un dixième de l'économie américaine repose sur un secteur fictif, qui ne produit rien de matériel.

En parallèle, les économies d'Asie – notamment – se sont développées



considérablement et ont pris racine dans la production industrielle. À cela s'ajoute la lente, mais inexorable dédollarisation, qui met directement

en péril le « privilège américain », celui de pouvoir vivre à crédit et sur le dos des autres nations.

Cette situation ne pouvait que « mal

se terminer », pour Washington du moins. Le pouvoir financier ne peut pas être durablement au-dessus du pouvoir de produire. C'est la principale leçon de la situation.

Une diplomatie de porte de Saloon

Alors, pour sortir de ce piège inextricable, les puissances occidentales tentent le bras de fer, ils veulent faire tourner la roue de l'histoire à l'envers

« Les États-Unis souffrent d'une faiblesse industrielle jusqu'alors jamais vue. Cette situation est inextricable. »

Chronologie d'une guerre commerciale

• 4 FÉVRIER 2025

Entrée en vigueur des surtaxes de 25 % pour le Canada, le Mexique et la Chine. Ottawa et Mexico obtiennent un sursis de 30 jours, la Chine réplique immédiatement.

• DÉBUT MARS 2025

Début officiel de la guerre commerciale avec le Canada et le Mexique. Trump signe trois décrets imposant des tarifs de 25 % sur tous les biens importés du Canada et du Mexique (sauf énergie canadienne à 10 %).

• 3 AVRIL 2025

Signature d'un décret imposant des droits de douane minimum de 10 % sur toutes les importations américaines, avec des taux allant jusqu'à 50 % pour 57 pays et entités. Déclenchement de mesures de représailles et krach boursier.

• DÉBUT AVRIL 2025

Annonce de droits de douane de 25 % supplémentaires sur toutes les importations d'acier et d'aluminium, et de droits « réciproques » sur tous les produits des autres pays.

• AVRIL 2025

C'est l'escalade, les États-Unis imposent jusqu'à 145 % de taxes sur les produits chinois ; la Chine réplique avec 125 % sur les biens américains.

• 14 MAI 2025

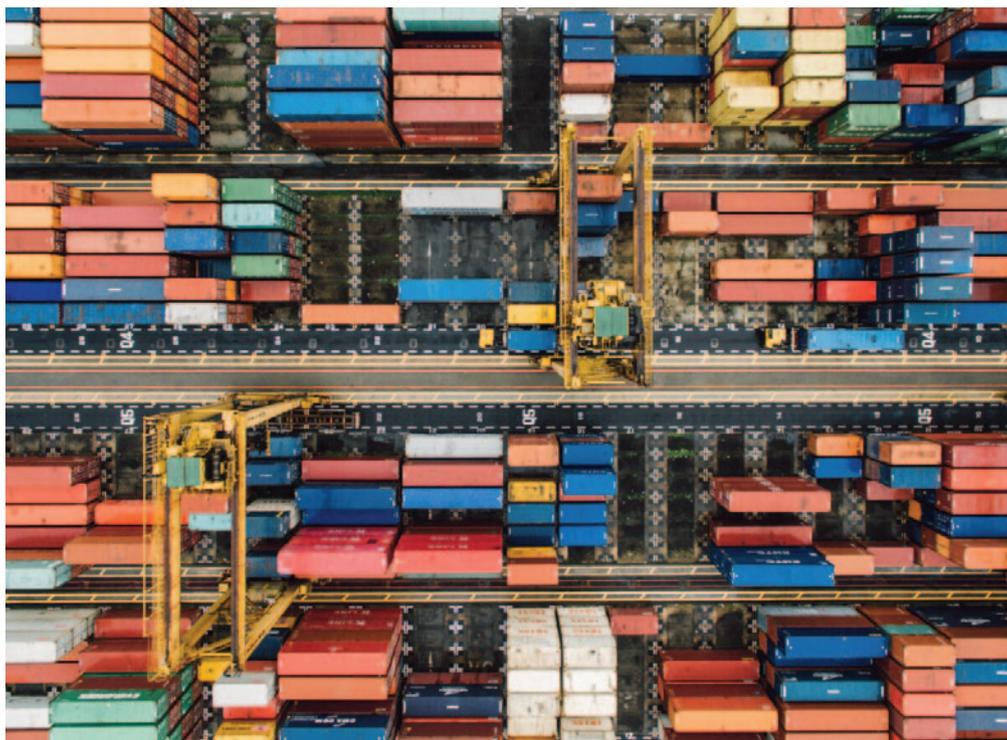
La plupart des surtaxes imposées depuis le début de l'année sont suspendues pour 90 jours. Les États-Unis réduisent leurs droits de douane sur les produits chinois de 145 % à 30 %, tandis que la Chine abaisse les siens de 125 % à 10 % sur les produits américains.

pour les nuls

« Les premières victimes de ces taxes opèrent déjà un rapprochement avec d'autres marchés - pensons à l'accord de libre-échange réengagé entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud. »

et faire la guerre – commerciale, d'abord – aux pays qui ont développé une industrie de toujours plus haut niveau. En fait, Trump n'a pas vraiment été le premier à claquer le coup de feu dans cette guerre. Joe Biden, avant lui, avait engagé toute une série de mécanismes protectionnistes. L'Union européenne, de son côté, se triture la tête depuis tant d'années pour imposer des barrières douanières à la Chine. La guerre commerciale fait rage depuis bien longtemps. Mais l'actualité va vite depuis l'investiture de Donald Trump. Il avance puis il recule. Parfois il bluffe, parfois il est forcé de réviser sa position.

Si Washington espère enrayer son déclin en mettant la planète sens dessus dessous, l'émergence de nouveaux pôles d'attraction économiques pourrait lui donner tort. Nous ne



sommes plus au XX^e siècle. Les premières victimes de ces taxes opèrent déjà un rapprochement avec d'autres marchés – pensons à l'accord de libre-échange réengagé entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

À qui profite le crime ?

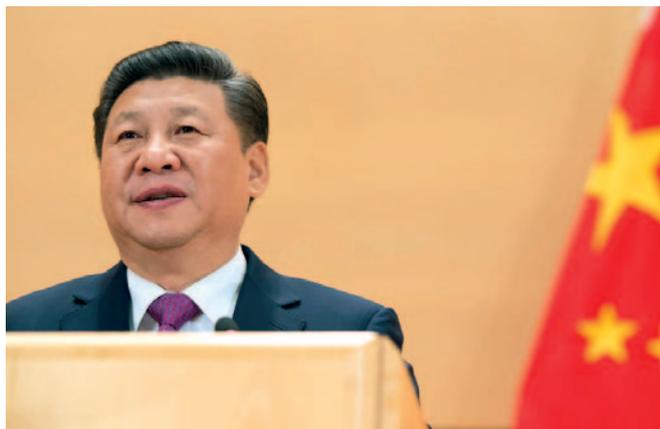
Derrière les jolies tournures de phrases et les slogans qui en jettent, la guerre commerciale n'est en rien une « libération » ou un « effort de protection » pour les travailleurs.

« Cela fait plus de dix ans que l'Europe doit en importer de l'acier, alors que jusqu'en 2014, nous produisions globalement ce que nous consommions. »

Le gouvernement français reste abasourdi devant tant de violences commerciales, mais il oublie qu'il en promettrait autant à la Chine. Les ministres affirment depuis des mois et des mois qu'ils redonnent du souffle à notre industrie par des mesures de rétorsion commerciales. Mais les exemples ne manquent pas pour voir que ce n'est en rien une solution. Prenons l'acier. Cela fait plus de dix ans que l'Europe doit en importer. Jusqu'à 2014, nous produisions globalement ce que nous consommions. Mais, entre-temps, les groupes sidérurgiques ont fait le choix – ArcelorMittal en tête – de fermer des hauts-fourneaux et des capacités de production. Mécaniquement, nous avons dû importer. Il s'est trouvé que la Chine a développé, dans le même temps, une sidérurgie capable de

répondre à notre demande, tant en termes de qualité que de quantité. L'Inde et d'autres également. Mais qui sont donc les fautifs dans cette situation ? Les groupes étrangers à qui nous avons acheté de l'acier que nous ne produisions plus chez nous ? Ou ceux qui nous ont conduits à ne plus en produire suffisamment ? Là réside toute l'hypocrisie de l'affaire. Laisser penser que c'est en surtaxant les aciers venus de l'étranger qu'on retrouvera une sidérurgie digne de ce nom, c'est taper sur le mauvais clou en plus de faire grimper l'ensemble des prix. Ce raisonnement s'applique à presque toutes les filières et productions. Nul doute que la guerre commerciale ne profite pas aux travailleurs, en tout cas. ●

Esteban Evrard



INDUSTRIE

Macron entre dogmatisme,

La France fait aujourd'hui face à une crise industrielle profonde, fruit de décennies d'abandons stratégiques. Alors que les annonces de fermetures d'usines se succèdent et que les mobilisations sociales s'intensifient, le gouvernement semble découvrir l'ampleur d'un déclin amorcé depuis longtemps. Pourtant, les signaux d'alerte n'ont jamais manqué.

Depuis près de 80 ans, la part de l'industrie dans l'économie française n'a cessé de diminuer. De 38 % du PIB en 1945, elle ne représente plus qu'un maigre 11 % aujourd'hui. Une mutation structurelle qui a fait basculer le pays dans une économie dominée par les services, souvent incapables de générer

des emplois stables ou de maintenir un tissu productif local. L'illustration la plus récente de cette impuissance est sans doute le cas Opella, filiale de Sanofi produisant le Doliprane, cédée à des intérêts étrangers sans véritable débat public. Derrière cette opération, une réalité : la perte de contrôle de l'État sur des

pan entiers de l'économie, y compris dans des domaines aussi sensibles que la santé. Plus largement, chaque fermeture de site industriel provoque des ruptures en chaîne. Quand un acteur majeur comme ArcelorMittal réduit ses activités en France, ce sont des milliers d'emplois indirects qui vacillent. Et

avec eux, des filières de formation se vident, des compétences disparaissent. La désindustrialisation n'est pas un phénomène isolé : elle affaiblit le pays dans son ensemble.

Dogmatisme

Peut-on encore inverser cette trajectoire ? La CGT et le PCF estiment



inaction et haute trahison



« Même lorsqu'une intervention publique pourrait sauver un site industriel ou relancer une production stratégique, l'État se dérobe. »

que oui, à condition d'un changement de cap clair. Mais l'exécutif, lui, reste fidèle à une ligne libérale assumée, refusant de recourir à la nationalisation, même temporaire, d'acteurs industriels stratégiques. Ainsi, malgré les difficultés d'ArcelorMittal, aucune option publique sérieuse n'est envisagée. Un choix que ne partagent ni l'Italie ni le Royaume-Uni, qui n'ont pas hésité à reprendre en main leurs fleurons en difficulté.

À l'inverse, Emmanuel Macron continue de promouvoir le sommet « Choose France », rendez-vous annuel de la séduction d'investisseurs étrangers. À Versailles, les annonces d'implantations sont saluées comme

des victoires diplomatiques. Mais derrière l'image léchée, la réalité est plus incertaine : ces investissements garantissent rarement la relocalisation durable des emplois ni la souveraineté industrielle.

Un patriotisme de façade

Depuis deux décennies, les gouvernements successifs ont accompagné, voire encouragé, la vente d'entreprises stratégiques, au nom de l'ouverture et de la compétitivité. Ce mouvement s'est opéré sans réelle vision de long terme, souvent au détriment de l'emploi et de la souveraineté.

Aujourd'hui, les conséquences sont visibles : dépendance accrue aux importations, vulnérabilité face aux crises mondiales, érosion des savoir-faire. Et pourtant, même lorsqu'une intervention publique pourrait sauver un site industriel ou relancer une production stratégique, l'État se dérobe. Ce refus d'agir, face à des urgences qui engagent l'avenir du pays, interroge. Il ne s'agit plus seulement de choix économiques : c'est une certaine idée de l'intérêt général qui est en jeu. Cette passivité prolongée finit par ressembler à un reniement grave des responsabilités de l'État : une haute trahison. ●

Léna Raud

LE BILLET DE CAMILLE

Marre de « Choose France », à quand « France Choose » ?

L'édition 2025 de Choose France a marqué un record : 40,8 milliards d'euros d'investissements promis. Mais dans cette frénésie d'annonces, une question reste sans réponse : à quand France choose ?

Le rendez-vous est désormais un rituel dans l'agenda des grands investisseurs. Ces derniers viennent à Versailles chaque année pour « Choose France » annoncer leurs nouveaux investissements. Netflix, Revolut, MSC, NVIDIA, Snapchat... Macron jubile, l'exercice de communication est millimétré.

Après Choose Europe for science et le sommet de l'IA, le voilà qui remet le couvert. À force de séduire, Macron en aurait vraisemblablement oublié que c'était à la France de choisir. À moins qu'il n'ait définitivement choisi de laisser le capital étranger décider des priorités de production de la France.

C'est notamment des géants de la tech qui s'implantent et investissent. Mais ils repartiront, à l'image de notre industrie, si les profits ne suivent pas, si les salaires ne baissent pas. L'État ? Spectateur enthousiaste. La souveraineté industrielle ? Un lointain souvenir.

Macron l'a martelé : « Non il n'y aura pas de nationalisation d'ArcelorMittal ». Traduction : pas de maîtrise sur notre production d'acier, pas de reprise en main du pilier de notre industrie et des milliers d'emplois menacés.

Pourtant, si on veut des matériaux durables, une production alignée sur nos besoins et nos engagements climatiques, il faudra autre chose que des investisseurs qui n'en ont rien à faire de nos besoins et de nos emplois.

La France se laisse courtiser, mais c'est elle qui devrait poser ses conditions. Ce n'est pas au capital de décider ce que nous produisons, pour qui, et à quel prix.

Camille Mongin - Secrétaire nationale de l'UEC

RECHERCHE D'AVENIR

De l'acier vert ?

L'acier est omniprésent dans notre quotidien. On le retrouve dans les voitures, les bâtiments, les ponts, les routes, les câbles de conduction électrique... Aucun autre matériau n'offre un tel éventail de propriétés mécaniques et de résistance à des coûts aussi compétitifs. Sans acier, impossible de répondre aux besoins de notre société.

En pleine guerre commerciale, dépendre de l'étranger pour une matière aussi stratégique est un pari risqué. L'Europe, et la France en particulier, doivent conserver la capacité de produire leur propre acier. Cela implique de maintenir une industrie sidérurgique vivante, innovante, et résiliente face aux chocs géopolitiques et économiques.

Un secteur industriel polluant

Mais cette dépendance a un prix : la sidérurgie est le secteur industriel le plus émetteur de CO₂ au monde. À elle seule, la production d'acier représente plus de 7 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone. En moyenne, on estime qu'une tonne d'acier produit émet entre 1,8 et 2 tonnes de CO₂.

Ces émissions sont en grande partie incompressibles. Elles sont liées non seulement à la combustion de combustibles fossiles, mais aussi aux procédés précédant la fabrication d'acier. La chaux, issue de pierres calcaires, est génératrice de CO₂. Et le coke,

utilisé comme combustible dans les hauts fourneaux, est du charbon minéral préalablement brûlé.

Ces émissions étant incompressibles, les technologies de captage de CO₂ sont indispensables pour limiter les rejets dans l'atmosphère, responsables du dérèglement climatique actuel.

Les trois voies de production de l'acier

Pour produire de l'acier, pas de recette miracle. Il y a trois ingrédients principaux : du minerai de fer, un combustible, et de la chaux qui sert à éliminer les impuretés. Ce qui varie, c'est le moule.

La première méthode, majoritaire aujourd'hui, repose sur les hauts fourneaux, comme à Dunkerque. On y brûle du coke pour extraire le fer du minerai. Ce procédé est extrêmement polluant, mais technologiquement maîtrisé. Et le carbone produit peut être capté par diverses technologies. La deuxième voie consiste à utiliser des fours à arc électrique. Moins émetteurs de CO₂ en apparence, ils dépendent fortement du mix énergétique local : si l'électricité provient du



ZOOM SUR

Pourquoi capter le carbone ?

Certaines émissions de CO₂ sont incompressibles. C'est-à-dire que, peu importe le processus, elles ne peuvent pas diminuer. C'est le cas de celles générées par l'utilisation de chaux. Pour éviter que ce CO₂ se retrouve dans l'atmosphère, des technologies existent pour le capter à la source. Les effluents gazeux sont ensuite transportés puis stockés dans des réservoirs géologiques. Ils sont ainsi isolés durablement de l'atmosphère et stockés de manière pérenne dans le sous-sol. Des technologies permettent également de faire passer le CO₂ de l'état gazeux à l'état liquide pour ensuite le valoriser. Mais si ces solutions paraissent prometteuses, elles sont encore peu matures et très coûteuses.

charbon, le gain carbone est illusoire. Cette méthode repose sur le recyclage d'acier existant. Or, les stocks de déchets métalliques sont limités, et tendent à diminuer avec les politiques de réparation et de réutilisation. Par ailleurs, l'acier recyclé est

parfois de qualité inférieure, ce qui limite son usage dans certaines constructions exigeantes. La troisième voie, plus récente, repose sur la réduction directe du fer (DRI), une technologie en cours de développement. Elle vise à remplacer

le coke par de l'hydrogène, un gaz qui capte l'oxygène du minerai de fer pour ne rejeter que de la vapeur d'eau. En théorie, c'est le Graal de la sidérurgie décarbonée. En pratique, la technologie reste peu mûre, coûteuse, et l'hydrogène vert est encore peu disponible à grande échelle.

pas les mêmes propriétés, et ne peut être utilisé de la même manière. Autrement dit, décarboner l'acier via le DRI pourrait paradoxalement rehausser l'empreinte carbone du ciment.

Une transition technologique à soutenir par la recherche

La décarbonation de la sidérurgie ne se décrète pas : elle s'organise, s'anticipe, se construit. Elle nécessite des investissements massifs en recherche et développement, pour rendre matures les technologies de demain, notamment celles liées à l'hydrogène ou au captage du CO₂. Elle implique aussi une planification industrielle de long terme, capable de répondre aux besoins actuels, sans sacrifier ni l'environnement, ni l'emploi, ni la souveraineté.

Or, les choix industriels actuels sont bien loin d'aller en ce sens. À Dunkerque, ArcelorMittal prévoit de fermer progressivement les hauts fourneaux. Certes, ceux-ci sont polluants, mais ils représentent aujourd'hui la seule filière primaire pleinement opérationnelle en France. Les démanteler aboutirait à une perte de compétence, de capacité productive et d'indépendance. ●

Camille Mongin



Trouver l'équilibre et préserver les synergies

Produire de l'acier vert ne relève pas simplement d'une volonté politique mais aussi des réalités industrielles. Ainsi, l'avenir de l'acier ne se joue pas dans une opposition binaire entre anciennes et nouvelles technologies, mais dans l'articulation intelligente de ces trois filières. Les hauts fourneaux doivent coexister avec les fours électriques et le DRI. Chacune a ses forces et ses limites. Miser sur un seul procédé serait une erreur stratégique.

D'autant plus que la production d'acier génère des sous-produits utiles : le "laitier" des hauts fourneaux, par exemple, est un substitut précieux au sable, une ressource également en voie de raréfaction, dans la fabrication du ciment. Or, le laitier issu de la réduction directe du fer n'a



BON À SAVOIR

À quoi sert la chaux ?

La chaux est produite à partir de pierre calcaire chauffée à très haute température. Elle est utilisée dans tous les processus de fabrication de l'acier. Bien qu'elle soit l'un des éléments à l'origine de la grande production de CO₂ de la sidérurgie, elle reste un élément indispensable. Elle désulfure, déphosphore et capte les impuretés contenues dans le fer. Dans les hauts fourneaux, c'est elle qui forme le laitier, réutilisé pour produire du ciment bas-carbone. En France, plus de la moitié de la chaux produite est destinée à la sidérurgie. Un bouleversement dans la production de chaux peut enrayer toute une chaîne industrielle. Mais cette production pourrait être menacée, tant par les choix de certains groupes industriels que par l'absence de planification publique.

AIDE À MOURIR

La loi sur l'aide à mourir est-elle un progrès ?

Les députés ont examiné deux textes sur la fin de vie et l'aide à mourir. Alors que le premier texte sur les soins palliatifs a été adopté sans heurts, les débats concernant l'aide à mourir ont en revanche été plus conflictuels. Interrogé sur la question, Emmanuel Macron a agité l'idée, le mardi 13 mai sur TF1, de recourir au référendum en cas d'enlisement des débats au Parlement.

En quoi consiste la loi ?

En mars 2024, Emmanuel Macron avait accordé un entretien à *La Croix* et à *Libération* au sujet du projet de loi sur la fin de vie, dans lequel il présentait les grandes lignes du texte. Cependant, les premiers débats ont été invisibilisés par les élections européennes, et la dissolution a mis fin au projet.

Deux gouvernements plus tard, le premier ministre François Bayrou a appelé à « une loi d'équilibre », bien qu'il s'y soit opposé auparavant. C'est en ce sens qu'il a scindé en deux la proposition de loi. La première partie porte sur les soins palliatifs. Elle propose de développer une nouvelle notion de « soins palliatifs et d'accompagnement ». La loi prévoit de créer un « droit de visite inconditionnel » pour les patients, la création de « maisons d'accompagnement et de soins palliatifs », et le déploiement d'ac-

personnes majeures, aptes à manifester leur volonté de façon libre et éclairée, atteintes d'une maladie grave et incurable, engageant le pronostic vital, en phase avancée ou terminale, et victimes de souffrances réfractaires aux traitements ou jugées insupportables.

Un flou inquiétant

En France, un cadre légal existe déjà : il est issu des lois Claeys-Leonetti de 2005 et 2016. Celles-ci offrent une première réponse aux besoins des malades en fin de vie : refus de l'acharnement thérapeutique, sédation profonde jusqu'au décès, et directives anticipées. Cette nouvelle proposition de loi prévoit donc de franchir un cap supplémentaire.

L'avocate et militante pour les droits des personnes handicapées, Elisa Rojas, a alerté dans une tribune accordée au Mondesur la potentielle pente eugéniste et validiste du projet de loi. Face aux défenseurs du texte qui insistent sur une « mort digne », elle questionne ce qui définit la dignité ou l'indignité dans la mort. La militante met en garde contre une conception de la souffrance indigne attribuée au handicap.

Le texte de loi prévoit de s'appuyer sur le bénévolat pour accompagner les patients. L'État se déleste ainsi d'une partie des frais engendrés par cette loi sur la fin de vie, reléguant la dignité des patients au second plan. La question des économies dans la mort fait forcément écho à la mise en place du suicide assisté au Canada. En cinq ans, le pays a radicalement transformé sa législation sur la fin de vie. L'accès à l'aide médicale à mourir, d'abord réservé aux malades en phase terminale, a été étendu aux personnes souffrant de pathologies chroniques graves ou de handicaps lourds. Les décès liés à



cette pratique ont doublé entre 2019 (2 %) et 2022 (4,1 %). Une évolution qui a permis aux pouvoirs publics de faire des économies sur les dépenses de santé.

L'importance d'un débat

Et si le débat était plus large ? En effet, à l'heure où l'hôpital public français se meurt et où l'accès aux soins palliatifs est saturé, la priorité ne devrait-elle pas être donnée à l'accès aux soins pour toutes et tous ? Le

« N'y aurait-il pas un moyen de prévenir ces souffrances plutôt que de les traiter en dernier recours ? »

projet de loi ne garantit cependant pas un accès équitable aux soins palliatifs selon les régions.

Par ailleurs, la bonne application des lois Claeys-Leonetti soulève encore le débat. La sédation profonde et continue n'est autorisée que pour les patients dont le pronostic vital est engagé à court terme. Le texte de loi à l'étude étend ces critères à un pronostic vital engagé à moyen terme et aux pathologies psychiques. Pourtant, peut-on vraiment toujours distinguer les souffrances psychiques liées à la maladie de celles liées à l'insertion de patients dans la société ? N'y aurait-il pas un moyen de prévenir ces souffrances plutôt que de les traiter en dernier recours ?

Le débat est indéniablement nécessaire, mais une attention particulière doit être portée sur les risques de ce projet de loi. Les personnes souhaitant mettre fin à leurs jours méritent, avant de prendre cette lourde décision, un véritable service public de l'accompagnement médical. ●

« Face aux défenseurs du texte qui insistent sur une « mort digne », elle questionne ce qui définit la dignité ou l'indignité dans la mort. »

compagnants bénévoles au chevet des personnes en fin de vie à domicile.

De l'autre côté, pour ce qui est de la proposition de loi sur l'aide à mourir, un certain nombre de critères sont définis pour y accéder. Celle-ci est rendue accessible uniquement aux

FÉMINISME

Prostitution : une loi féministe sabotée par l'inaction

En 2016, la France adopte une loi historique : l'interdiction d'achat d'actes sexuels, la reconnaissance des personnes prostituées comme victimes, et la création des Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP). Neuf ans plus tard, le bilan est sans appel : la loi fonctionne lorsqu'elle est appliquée, mais l'État la sabote méthodiquement par son inaction.

Le dernier rapport FACT-S, rédigé par cinq associations de terrain, dresse un constat alarmant. La prostitution reste un système de violences patriarcales, où les plus pauvres, les plus précaires, les plus violentées, sont exposées à des agressions quotidiennes. 85 % des personnes prostituées sont des femmes, 75 % sont issues de la traite, 80 % vivaient sous le seuil de pauvreté avant d'y entrer. Le client proxénète, souvent impuni, négocie des viols tarifés sous couvert de contrat commercial.

Violences, exploitation, destruction de vies

Les conséquences sont dévastatrices : dépression, isolement, VIH, IST, tentatives de suicide de suicide. 68 % des personnes prostituées souffrent de stress post-traumatique sévère – un taux équivalent à celui des anciens combattants. La prostitution des mineurs explose, +285 % depuis 2015, souvent liée à la précarité et à l'exposition précoce à la pornographie.



Quand la répression échoue, les « clients » toujours impunis

L'État investit à peine 3 millions d'euros par an dans les PSP, alors que le coût estimé d'un accompagnement digne est de 4 500 euros par per-

« Dans le même temps, le cyber proxénétisme prospère : Camming, OnlyFans, réseaux sociaux. »

sonne et par an. Les associations, bien seules en première ligne, tirent la sonnette d'alarme : l'absence de financements pérennise la violence. Pire encore, l'application de la loi est à géométrie variable : dans plusieurs départements, il n'existe aucune structure de sortie, et les femmes mi-

grantes sont souvent laissées sans solution.

Dans le même temps, le cyber proxénétisme prospère : Camming, OnlyFans, réseaux sociaux. La pornographie est identifiée comme la forme la plus violente et la plus banalisée de prostitution, exposant les jeunes à un imaginaire de domination dès l'adolescence.

Pour une phase III réellement révolutionnaire

Face à cette trahison politique, les associations féministes comme le Mouvement du nid porte l'ambition d'une véritable phase III de l'abolition. Cela implique des financements massifs pour les parcours de sortie, une répression systématique des acheteurs et des proxénètes numériques, une campagne nationale d'éducation et de prévention dès l'école et une politique internationale active pour faire reculer l'industrie de l'exploitation sexuelle. ●

Kenza Bailly



APPRENTISSAGE

L'été est là ! La galère aussi pour les futurs apprentis

Comme chaque année, des dizaines de milliers de jeunes se sont inscrits ces dernières semaines en CFA avec la volonté d'apprendre un métier, de se former, et de gagner un peu d'indépendance grâce à l'apprentissage. Pour autant, le plus dur reste à faire : trouver une entreprise qui veut bien nous accueillir.

Sans contrat, pas de formation !

Le problème ? C'est que sans employeur, pas de contrat. Et sans contrat, impossible de poursuivre sa formation. L'inscription au sein du centre de formation n'est définitivement validée qu'une fois qu'on a signé son contrat. L'angoisse est donc prégnante pour ces jeunes qui profitent de la période pour envoyer des dizaines de candidatures, souvent sans réponse. Pour beaucoup, l'été rime avec galère et la rentrée tourne vite à l'impasse.

Le problème des soi-disant « périodes d'essais »

Pire encore, certaines entreprises profitent de l'occasion pour improviser des périodes d'essais, souvent illégales.

Le schéma est simple : on décroche un entretien. On s'y rend en bus, en train, à pied. On prépare ses arguments. Et puis, une proposition floue : « venez faire une semaine d'essai », sous-entendu, sans engagement.

En clair, travailler gratuitement, sans contrat, sans statut, dans l'espoir qu'on finira peut-être par être pris. Si



ces pratiques sont illégales, elles sont néanmoins très répandues.

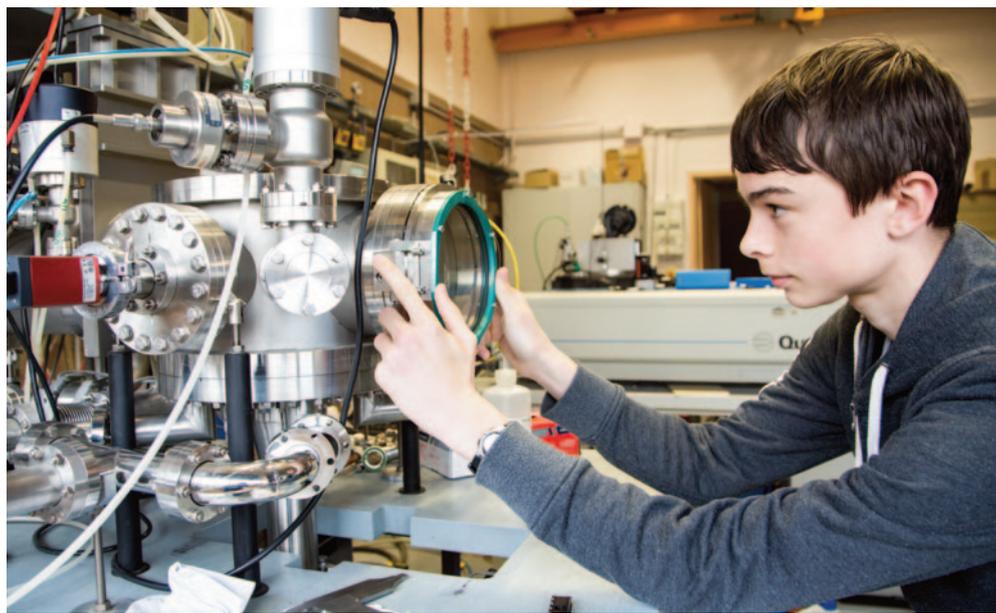
Rechercher un apprentissage, c'est la loi de la jungle !

Le cœur du problème : quand on cherche un apprentissage, c'est la loi de la jungle ! Les établissements n'ont pas la responsabilité de proposer des contrats, alors on est souvent livré à soi-même.

Pour beaucoup de jeunes, le principal atout, c'est le réseau familial. Mais quand on n'en a pas, eh bien c'est la débrouille. On prend la voiture, ou le bus pour celles et ceux qui ont le permis, et on va toquer aux portes des entreprises.

Quand certaines boîtes croulent sous les candidatures, d'autres boîtes n'embauchent des candidats qu'en étant pistonnés. Ce qui rend d'autant plus difficile l'exercice : à 16 ans, CV sous le bras, on n'a pas l'expérience pour vendre son profil à des patrons. ●

Bastien Bonnargent



EN CHIFFRES

40 %

des jeunes en CFA sans contrat à la rentrée. Chaque année, près de 4 jeunes sur 10 commencent leur formation sans contrat.

Des recherches qui prennent des mois. Près de

30 %

des concernés déclarent passer plus de trois mois à trouver un apprentissage.

Pas de famille, pas de contrat.

1/3

des apprentis qui ont obtenu facilement un contrat ont pu compter sur le réseau familial.

Confronté à un, ou des murs !

1 candidat sur 4 a contacté entre

20 et 50

entreprises.

En juin 2023, plus de

45 000

jeunes n'avaient toujours pas trouvé d'employeur malgré leur inscription en CFA.

SÉLECTION

Jusqu'où ira la machine à trier de l'université française ?

La ministre de l'Éducation nationale, Elisabeth Borne, affirme que l'on devrait « choisir son avenir dès la maternelle ». Nous devrions confier à un enfant de trois ans une décision aussi lourde de conséquences, quand, même les adultes peinent à s'orienter dans un système aussi opaque que Parcoursup ou MonMaster ?

L'école prétend rétablir l'égalité des chances, mais elle impose des choix contraints et inégalitaires.

L'œuvre de Parcoursup : briser l'avenir des jeunes

Depuis le 2 juin, les 630 000 terminales inscrits sur la plateforme découvrent la formation qu'ils intégreront l'année prochaine. Propositions d'admission pour certains, refus de rentrer dans l'enseignement supérieur pour d'autres. Cette machine à trier prive toute une partie de la jeunesse d'une formation, en particulier les classes populaires, désavantagées avant même de candidater sur la plateforme.

La prise en compte du lycée d'origine et des activités extrascolaires favorise clairement les élèves issus de milieux aisés, qui disposent de plus de ressources pour valoriser leur dossier. À l'inverse, les étudiants de la classe travailleuse, souvent confrontés à des contraintes financières et familiales, ont moins accès à ces activités valorisées.

En 2023, 65 000 jeunes n'ont reçu



aucune proposition d'admission sur Parcoursup, 47 000 en 2024. Difficile de se féliciter de cette baisse quand beaucoup de bacheliers abandonnent avant même de candidater.

La quête du Master

MonMaster fête son 3^e printemps. Le cadeau empoisonné pour les étudiants de licence, qui jusqu'au 16 juin accompagne les ambitions brisées et transforme la poursuite d'études en véritable parcours du combattant.

Pas moins de 35 200 candidats n'ont reçu aucune proposition de master par la plateforme en 2023, 27 700 en 2024.

Contrairement à la première édition de la plateforme, les phases durent aujourd'hui deux semaines. Elles laissent toujours moins de temps aux étudiants pour choisir leur master. Des milliers d'étudiants sont plongés dans le stress et la désillusion, la sélection sociale est organisée sous couvert de « méritocratie ».

Comme chaque année, l'UEC lance son questionnaire afin d'interpeller le gouvernement sur les conséquences désastreuses de cette plateforme sur l'avenir des jeunes. L'année dernière, 98 % des participants se déclarent favorables à la fin de la sélection à l'université, exprimant ainsi une volonté claire : que l'accès au master soit un droit, non un privilège.

L'arme des libéraux pour trier la jeunesse

Ces deux outils de sélection rejoignent le même objectif : mener des politiques d'austérités au détriment d'une éducation planifiée accessible à toutes et tous.

Les mêmes problématiques se posaient avec APB (Admissions Post-Bac), l'ancêtre de Parcoursup. En 2017, 7,6 % des inscrits n'ont reçu aucune proposition d'admission. Il lui était reproché son opacité quant aux critères d'admission et à son système de tirage au sort.

La problématique ne semble pas être celle du système de sélection, mais bien du principe.

C'est toute la question de la valeur des diplômes qui est ici posée. Quid d'un bac sans fac ? Quid d'une licence sans master ? ●

Noa Cretté



EN SCÈNE

Un été festif !

L'été arrive, et avec lui, la saison des festivals. Mais derrière les scènes et les foules en liesse, une question se pose : comment faire la fête sans enrichir davantage les grands milliardaires qui cherchent à monopoliser la culture ? Le rachat de festivals emblématiques comme Garorock par des géants tels que Vivendi, filiale de LVMH dirigée par Bernard Arnault, illustre cette tendance inquiétante. Face à cette concentration, il est essentiel de soutenir les initiatives indépendantes qui défendent une culture libre et accessible.



Voici une sélection de quelques festivals à travers la France

Cabaret Vert 14 au 17 août 2025 Charleville-Mézières (Ardennes)



Depuis sa création en 2005, le Cabaret Vert s'impose comme un éco-festival majeur en France. La programmation 2025 est massive : Will Smith, Booba, Queens of the Stone Age, Bigflo & Oli, DJ Snake, Oxmo Puccino, Julien Doré... mais aussi une armée de groupes alternatifs, collectifs engagés et sound systems. Le festival se distingue par son engagement écologique, favorisant les circuits courts, le tri des déchets et l'utilisation d'énergies renouvelables. Une véritable alternative aux événements standardisés. ●

Les Gueules de Bois 21 au 23 août 2025 Légna (Jura)



Niché au cœur du Jura, le festival Les Gueules de Bois revient pour sa cinquième édition sur le devant de la scène punk et rock alternative. Organisé par des bénévoles passionnés de BMX, il propose une programmation éclectique entre des artistes tels que The Toy Dolls, Les Ramoneurs de Menhirs et des figures impressionnantes réalisés par des professionnels du BMX. Au-delà de la musique, le festival met en avant des valeurs de solidarité et de respect de l'environnement, avec une ambiance conviviale dans un décor entièrement construit en bois. ●

Fête de l'Humanité 12 au 14 sept. 2025 Base 217, Plessis-Pâté (Essonne)



Avec une affiche aussi éclectique que puissante : Patti Smith, Fianso, Meute, Eddy de Pretto, Ascendant Vierge, Hoshi, Les Ogres de Barback & La Rue Kétanou... Mais la Fête de l'Huma, c'est bien plus qu'un festival. C'est un événement unique en Europe, avec plus de 300 stands militants, associatifs ou culturels, trois grandes scènes, un Village du Monde, des médias indépendants, des expos, des débats politiques, des librairies engagées, des concerts et des rencontres. Le Pass 3 jours peut être réduit à 45 euros au lieu de 60, en se procurant une vignette militante auprès des Jeunesses communistes de ton département. Ils sont présents dans toute la France : n'hésite pas à te renseigner auprès du MJCF de ton département. ●

Big Bag Festival 18 au 20 sept. 2025 Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)



Organisé par le Cartel Bigourdan, le Big Bag Festival est un événement à taille humaine qui célèbre la diversité culturelle et l'engagement citoyen. Au programme : concerts, spectacles de rue, ateliers participatifs et rencontres avec des acteurs locaux. Et pour 15 euros max, vous avez Oxmo Puccino, Les Hurléments de Léo, Davodka, Ashkabad, Bad Fat, et tout un paquet de pépites. Un rendez-vous incontournable pour ceux qui souhaitent vivre la culture autrement. ●

Astrid Gonzalez



LA RAGE AU CŒUR

Un court-métrage pour la mémoire ouvrière

Le tournage de *La Rage au cœur*, court-métrage de Pierre Verquin, vient de s'achever dans le bassin minier des Hauts-de-France. Ancré en 1936, le film suit Lucien, jeune ouvrier tiraillé entre l'Action française et le Front populaire. Porté par la Colombe Production, ce projet engagé mêle jeunes passionnés et techniciens expérimentés pour faire vivre l'histoire ouvrière sur grand écran... ●



Université populaire à ciel ouvert
L'audace de la dignité



Ma ville de jeune à Bonneuil

SE CONSTRUIRE POUR S'ÉMANCIPER

Écouter, valoriser, impliquer... trois mots issus des Rencontres de la Jeunesse de 2021, pour définir l'action municipale en direction des jeunes Bonneillois. Cette volonté se traduit en 2035 par dix projets pour affirmer l'audace de la jeunesse.

Un check-up santé à 18 ans pour identifier d'éventuels problèmes et renforcer le lien avec les professionnels de santé.

Une soirée de la citoyenneté avec la remise des cartes d'électeurs et la valorisation des initiatives citoyennes.

Des espaces d'expression avec un studio d'enregistrement et une salle de spectacle modernisés.

Un accès aux droits renforcé avec plusieurs sites d'accueil et d'information dont un service dédié pour accompagner les jeunes dans leur parcours de formation et d'emploi.

Un soutien aux études médicales via une bourse pour les internes de 3^e cycle en échange d'une installation à Bonneuil, a minima de 3 ans.

La promotion des valeurs de la République dans toutes les actions mises en place en direction des jeunes, actions à portée pédagogique et citoyenne.

Des liens intergénérationnels développés pour partager et transmettre des valeurs et des savoirs.

Un accompagnement renforcé pour les jeunes les plus fragilisés et ainsi lutter contre l'exclusion.

Un chèque sport pour favoriser la pratique sportive féminine.



RETROUVEZ L'AVANT-GARDE SUR
WWW.LAVANTGARDE.FR



**UN NUMÉRO PAPIER
CHAQUE TRIMESTRE
ET DES NOUVEAUX ARTICLES
CHAQUE JOUR EN LIGNE**

